



Dossier de naturalisation

Par **Kiran**, le **09/07/2016** à **14:25**

Bonjour, j'ai déposé un dossier de naturalisation depuis le 25/06/2014, la préfecture m'a remis un récépissé à la date indiquée et depuis, plus rien. j'habite en France depuis plus de 10ans et on m'avait dit que j'aurai une réponse dans un an.
Mon problème est que je ne travaille pas.
J'ai téléphoné à la préfecture, il y a de cela quelques mois, et on m'a répondu qu'il faut attendre.
Je voudrai vôtre avis.

Merci.

Par **youris**, le **09/07/2016** à **14:46**

bonjour,
si vous résidez (régulièrement) en france depuis plus de 10 ans, l'administration disposait d'un délai de 12 mois pour vous répondre depuis la remise de votre récépissé.
l'insertion professionnelle est une condition essentielle de l'intégration en france et donc d'obtenir la nationalité française.
salutations